**Rubrique:** Demandes de permis de construire
**Sous-rubrique:** Demande de permis de construire
**Date de publication:** KABBE 11.11.2026
**Numéro de publication:** BP-BE10-0000009875

**Entité de publication**
Stadt Biel/Bienne, Ville Biel-Bienne, Zentralstrasse 49, 2502 Biel/Bienne

# Demande de permis de construire: Rue Johann-Renfer 51, Biel/Bienne

**Maître(s) d'ouvrage:**
Stadler Stahlguss AG
CHE-112.044.766
Johann-Renfer-Strasse 51-55
2504 Biel/Bienne

**Auteur(s) du projet:**
Frey + Gnehm Ingenieure AG
CHE-471.874.658
Solothurnerstrasse 257
4600 Olten

**Projet de construction:**
La publication porte sur des compléments/modifications à la demande de permis de construire BG26467, laquelle a dejà fait l'objet d'une publication les 21.07.2026 et 04.08.2026. Ces complément concernent une demande de dérogation pour le défrichement des haies et de bosquets. Pour rappel, la demande de permis de construire publiée les 21.07.2026 et 04.08.2026 porte sur la construction de trois agrandissements de la halle industrielle, construction de diverses installations de filtrage et d'une installation photovoltaïque en toiture. Ces éléments restent inchangés dans ce complèment à la demande de permis de construire BG26467.

Rue Johann-Renfer 51, 2504 Bienne

**Lieu du projet:**
Rue Johann-Renfer 51, 2504 Bienne, parcelle n° 8919

**Zone(s) d'affectation et/ou plan(s) de quartier:**
Plan de lotissement avec prescriptions spéciales "Champs-de-Boujean Est" du 10.07.1987

**Secteur de protection des eaux/mesure:**
Secteur de protection des eaux Au. Mesures selon le règlement des eaux usées de la Ville de Bienne et les directives de l'OED.

**Dérogation(s):**
Dérogation pour le défrichement de haies et bosquets selon l'art 18, al- 1bis 1ter de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, l'art 18, al. 1 let. g de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages ainsi que l'art 27 de la loi cantonale sur la protection de la nature

**Lieu du dépôt public des plans:**
Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne, rue Centrale 49, Bienne, 5e étage.
Heures d'ouver-tures: Lu-ve: 08h00 – 11h45 et 14h00 – 16h30.
Dépôt public en ligne: La demande de permis de construire peut également être consultée jusqu'au délai d'opposition sous le lien suivant :
https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20500.

**Remarques juridiques complémentaires:**
Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne, rue Centrale 49, Bienne, dans le même délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes en compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 31 LC).

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 35b LC).

**Délai :** 30 jours
**Fin du délai:** 11.12.2026

**Point de contact:**
Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne, rue Centrale 49, Bienne, 5e étage, Tel. 032 326 16 21

**Remarques:**
BG26467 (eBau n° 277059 / 2026-8658)